OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

Connaître le cadre juridique de l'entretien professionnel	- Connaître les caractéristiques de l'entretien professionnel (Pour qui ? Quand ? Objectif ?) ; - Savoir distinguer l'entretien professionnel des autres types d'entretiens ; - Identifier les dispositifs de formation et financements mobilisables pour accompagner les salariés dans leur évolution professionnelle ; - Connaître les sanctions en cas de non réalisation selon la taille de l'entreprise.
Bonnes pratiques de l'entretien professionnel	- Préparer efficacement un entretien professionnel ; - Conduire un entretien professionnel ; - Établir une relation de confiance avec le salarié pour favoriser un échange constructif ; - Identifier les besoins en formation et en développement professionnel du salarié ; - Fixer des objectifs clairs et mesurables pour accompagner l'évolution du salarié ;
Inclure l'entretien professionnel à ses pratiques managériales	- Documenter et formaliser les échanges de l'entretien dans un support adapté ; - Mettre en place un plan d'action concret pour répondre aux besoins identifiés ; - Assurer un suivi régulier des engagements pris lors de l'entretien ; - Analyser les données issues des entretiens pour ajuster la politique RH de l'entreprise.

IFC
2 rue Francoeur, 75018 Paris
Tel : 0778206838 – Email : contact@ifcompetences.com –
Site internet : www.ifcompetences.com